



PMS FORMATION
LES PROFESSIONNELS DU
MÉTIER DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

FORMATION « Equipier de 1^{ère} Intervention »



Public Visé :
Tout public

Prérequis :
1- Être âgé de 18 ans minimum

2- Maîtriser le français (Oral-Ecrit)

Durée :
4H

Date : A définir

Lieu : Notre centre de formation

Nbre de stagiaires :
4 minimum et 12 maximum

Références :
Règles Assurances « APSAD-R6 et R8 »

Code du travail : Article R. 4227-39

Programme de Formation

INTITULÉ :

- Equipier de 1^{ère} Intervention

OBJECTIFS :

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies
- Donner l'alerte rapidement et utiliser les moyens de première intervention
- **L'objectif principal est d'empêcher le développement d'un incendie**

CONTENU:

- ♣ Organisation de la prévention du risque incendie et réglementation
- ♣ Les principales causes d'incendie
- ♣ Conséquences des incendies
- ♣ La combustion
- ♣ Le triangle du feu
- ♣ Le schéma de propagation d'un incendie
- ♣ Le temps, facteur essentiel de la propagation d'un incendie
- ♣ Principes de prévention et conduite à tenir
- ♣ Alarme et Alerta
- ♣ Principaux modes d'extinction et agents extincteurs
- ♣ Les classes de feux
- ♣ Les différents types d'extincteurs
- ♣ Les consignes de sécurité

PRATIQUE:

Chaque stagiaire met en œuvre un extincteur à eau pulvérisé et un extincteur CO2 pour éteindre le feu sur un bac à feu écologique.

Formation en intra : il est à la charge de l'entreprise de prévoir une aire de feu suffisante pour permettre la manipulation d'extincteurs (parking-cour arrière-bande d'herbe.....) à l'abri de tout local à risque

PEDAGOGIE

SUIVI – EVALUATION :

- Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- Evaluation : Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la vie professionnelle du stagiaire

METHODE PEDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

ENCADREMENT :

La formation est assurée par un formateur expert en matière de prévention incendie.

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigerons vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact :

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jours ouvrés après une prise de contact avec notre référent pédagogique, Amza OUSSENI par :
Téléphone : +262 269 630 280
Email : contact@groupe-pms.net
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.
- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention, une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retournée.